

Chef d'équipe travaux publics route

RNCP40402 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	231
Formacode(s)	22293, 22010
Code(s) ROME	F1704
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/03/2025
Date d'échéance	28/03/2028

Certificateur(s)

ASS GESTION CENTRE FORMATION CONTI FNTP · SIRET : 30343318900030

Partenaires habilités

6 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 5 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFOR TP	31955718700022	Former
CENTRE DE FORMATION EMILE PICO	78273830600011	Former et organiser l'évaluation
CENTRE REG FORMAT BATIM TRAVAUX PUBLICS	30233143400019	Former
CENTRE REG FORMAT BATIM TRAVAUX PUBLICS	30233143400027	Former
FORMA TP NORMANDIE	81425540200012	Former
INSTITUT FORMATION TRAVAUX PUBLICS FRANCHE COMTE	81312598600022	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification professionnelle de chef d'équipe travaux publics route répond aux besoins des entreprises du secteur d'activité notamment au regard du niveau actuel de l'activité dans le secteur, du besoin de recrutement face aux départs à la retraite et de la complexité des chantiers (accroissement des procédures, réglementation et reporting).

Le chef d'équipe travaux publics route assure au quotidien l'exécution d'un chantier routier et réseaux divers associés, ou d'une partie de celui-ci selon son importance. Il coordonne et contrôle les travaux de l'équipe dont il a la responsabilité. Pour cela il a une bonne connaissance de la mise en oeuvre des technologies et techniques d'exécution des ouvrages et d'utilisation des matériaux et matériels.

ACTIVITÉS VISÉES

Gérer les ressources d'un chantier de travaux publics

Mettre en oeuvre les techniques appropriées sur un chantier routier

Implanter et organiser les tâches d'un chantier routier

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Lire et exploiter les plans à partir des documents d'exécution d'un chantier de travaux publics afin d'interpréter les symboliques des plans d'exécution et contrôler les quantités fixées, dans le but de préparer la future implantation et

s'approprier les futures tâches à faire réaliser par son équipe

Utiliser les documents nécessaires à la gestion de chantier, que sont le bordereau de prix, le détail quantitatif estimatif, le planning, et le cahier des clauses techniques particulières d'un marché de travaux public, dans le but de vérifier les données techniques et la faisabilité des travaux et collecter les éléments du rapport journalier du chantier

Appliquer la législation sociale, à partir des plannings des ressources en main d'œuvre, en contrôlant l'adéquation des compétences du personnel de son équipe et l'affectation aux différents postes dans le but de s'assurer du respect des règles du travail (horaires, repos....) et des habilitations obligatoires pour l'exécution des travaux

Communiquer et animer son équipe, à partir de consignes orales, de croquis d'exécution,

destinés aux opérationnels de son équipe et aux intervenants extérieurs (sous-traitants), dans le but de faire réaliser les tâches du chantier dans les délais définis et conformément à la qualité d'exécution attendue

Appliquer les règles de santé et de sécurité et de protection de l'environnement, à partir des réglementations en vigueur en matière de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement et du plan de prévention défini pour le chantier, par l'analyse des risques et l'application strictes des règles, pour protéger le personnel et l'environnement naturel durant toute la réalisation des travaux

Faire réaliser la structure de chaussée et les revêtements, à partir des CTG (Clauses Techniques Générales) et des exigences du client définis dans le CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières), en contrôlant la conformité des livraisons des moyens pour le chantier et leur mise en œuvre par les équipes, dans le but de respecter les règles de l'art de construction d'une route et la qualité demandée par le client

Faire réaliser les réseaux divers et les ouvrages annexes, à partir des CTG (Clauses Techniques Générales) et des exigences du client définis dans le CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières), en contrôlant la conformité des livraisons des moyens pour le chantier et leur mise en œuvre par les équipes, dans le but de respecter les règles de l'art de construction de réseaux, de maçonneries et de petits ouvrages (grille, bouche avaloir, boîte de branchement...) liés aux chantiers routiers, et la qualité demandée par le client

Appliquer les règles de santé et de sécurité et de protection de l'environnement, à partir des réglementations en vigueur en matière de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement et des plans de prévention définis pour le chantier, pour protéger le personnel et l'environnement naturel durant toute la réalisation des travaux

Implanter un chantier en planimétrie et altimétrie, à partir des plans du chantier routier et avec du matériel de topographie dans le but de localiser l'emprise des travaux et permettre aux opérationnels de son équipe de positionner les cordeaux

Organiser le travail de son équipe, à partir du travail journalier à effectuer sur le planning, en attribuant les tâches à réaliser selon les compétences de chaque opérationnel de l'équipe et en vérifiant l'affectation des moyens utilisés en fonction des impératifs de délais et en rendant compte à sa hiérarchie par un rapport journalier de chantier (quantitatif), jusqu'au repliement du chantier

Appliquer les règles de santé et de sécurité et de protection de l'environnement, à partir des réglementations en vigueur en matière de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement et du plan de prévention défini pour le chantier, par l'analyse des risques et l'application strictes des règles, pour protéger le personnel et l'environnement naturel durant toute la réalisation des travaux

Blocs de compétences

RNCP40402BC01 — Gérer les ressources d'un chantier de travaux publics

LISTE DE COMPÉTENCES

Lire et exploiter les plans à partir des documents d'exécution d'un chantier de travaux publics afin d'interpréter les symboliques des plans d'exécution et contrôler les quantités fixées, dans le but de préparer la future implantation et s'approprier les futures tâches à faire réaliser par son équipe

Utiliser les documents nécessaires à la gestion de chantier, que sont le bordereau de prix, le détail quantitatif estimatif, le planning, et le cahier des clauses techniques particulières d'un marché de travaux public, dans le but de vérifier les données techniques et la faisabilité des travaux et collecter les éléments du rapport journalier du chantier

Appliquer la législation sociale, à partir des plannings des ressources en main d'œuvre, en contrôlant l'adéquation des compétences du personnel de son équipe et l'affectation aux différents postes dans le but de s'assurer du respect des règles du travail (horaires, repos....) et des habilitations obligatoires pour l'exécution des travaux

Communiquer et animer son équipe, à partir de consignes orales, de croquis d'exécution, destinés aux opérationnels de son équipe et aux intervenants extérieurs (sous-traitants), dans le but de faire réaliser les tâches du chantier dans les délais définis et conformément à la qualité d'exécution attendue

Appliquer les règles de santé et de sécurité et de protection de l'environnement, à partir des réglementations en vigueur en matière de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement et du plan de prévention défini pour le chantier, par l'analyse des risques et l'application strictes des règles, pour protéger le personnel et l'environnement naturel durant toute la réalisation des travaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée à partir d'un dossier de chantier et de consignes écrites (lecture de plan, gestion)

Questionnaires individuels écrits (du type QROC) avec description de situations professionnelles (métré, législation, communication, prévention)

Entretiens techniques avec le jury (dont vérification de la possession de l'attestation AIPR encadrant)

RNCP40402BC02 — Mettre en œuvre les techniques appropriées sur un chantier routier

LISTE DE COMPÉTENCES

Faire réaliser la structure de chaussée et les revêtements, à partir des CTG (Clauses Techniques Générales) et des exigences du client définis dans le CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières), en contrôlant la conformité des livraisons des moyens pour le chantier et leur mise en œuvre par les équipes, dans le but de respecter les règles de l'art de construction d'une route et la qualité demandée par le client

Faire réaliser les réseaux divers et les ouvrages annexes, à partir des CTG (Clauses Techniques Générales) et des exigences du client définis dans le CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières), en contrôlant la conformité des livraisons des moyens pour le chantier et leur mise en œuvre par les équipes, dans le but de respecter les règles de l'art de construction de réseaux, de maçonneries et de petits ouvrages (grille, bouche avaloir, boîte de branchement...) liés aux chantiers routiers et la qualité demandée par le client

Appliquer les règles de santé et de sécurité et de protection de l'environnement, à partir des réglementations en vigueur en matière de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement et des plans de prévention définis pour le chantier, pour protéger le personnel et l'environnement naturel durant toute la réalisation des travaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée à partir d'un dossier de chantier routier et de consignes écrites (assises et revêtements, VRD)

Questionnaires individuels écrits (du type QROC) avec description de situations professionnelles (technologie)

Entretiens techniques avec le jury (dont vérification de la possession de l'attestation AIPR encadrant)

RNCP40402BC03 — Planter et organiser les tâches d'un chantier routier

LISTE DE COMPÉTENCES

Planter un chantier en planimétrie et altimétrie, à partir des plans du chantier routier et avec du matériel de topographie dans le but de localiser l'emprise des travaux et permettre aux opérationnels de son équipe de positionner les cordeaux

Organiser le travail de son équipe, à partir du travail journalier à effectuer sur le planning, en attribuant les tâches à réaliser selon les compétences de chaque opérationnel de l'équipe et en vérifiant l'affectation des moyens utilisés en fonction des impératifs de délais, et en rendant compte à sa hiérarchie par un rapport journalier de chantier (quantitatif), jusqu'au repliement du chantier

Appliquer les règles de santé et de sécurité et de protection de l'environnement, à partir des réglementations en vigueur en matière de sécurité, de protection de la santé et de l'environnement et du plan de prévention défini pour le chantier, par l'analyse des risques et l'application strictes des règles, pour protéger le personnel et l'environnement naturel durant toute la réalisation des travaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée sur plateau technique extérieur à partir d'un plan fourni, de consignes écrites et du matériel de topographie (topographie, nivellement/implantation, mise en oeuvre d'un réseau d'eaux usées)

Questionnaires individuels écrits (du type QROC) avec description de situations professionnelles (gérer l'organisation, QSE)

Entretiens techniques avec le jury (dont vérification de la possession de l'attestation AIPR encadrant)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Travaux Publics : réalisation de terrassement routier, réalisation de revêtement en enrobés ou enduits superficiels des routes et de voiries urbaines, réalisation d'entretien des revêtements de surfaces des routes et voiries en enrobés ou enduits superficiels, travaux de maçonnerie liés à la construction ou à la réparation de routes et de voiries urbaines (bordures, pavés, dalles, petits ouvrages bétons, caniveaux, etc.), mise en place de réseaux d'eaux pluviales et usées, d'électricité, d'éclairages publics et de télécommunication

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chef d'équipe travaux public route

Aide chef d'équipe travaux public route

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le professionnel devra être titulaire d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR – Encadrant) délivrée par son employeur afin d'assurer les missions d'un « encadrant » de travaux à proximité des réseaux.

Code de l'environnement : livre V - chapitre IV : sécurité des ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques - section 41 : travaux à proximité des ouvrages - (partie législative)

Code de l'environnement : livre V - chapitre IV : sécurité des réseaux souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution (partie réglementaire)

Arrêté du 22 décembre 2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux et modifiant divers arrêtés relatifs à l'exécution de travaux à proximité des réseaux

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 014 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B0X30 — Ouvriers peu qualifiés de l'extraction et des travaux publics · tension 3/5 (Modérée) B0X31 — Ouvriers qualifiés de l'extraction et des travaux publics · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	21 860
Jugés difficiles à recruter	50 %
Emplois saisonniers	14 %
Familles professionnelles (FAP)	B0X30 — Ouvriers peu qualifiés de l'extraction et des travaux publics B0X31 — Ouvriers qualifiés de l'extraction et des travaux publics B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Minimum 3 ans d'expérience professionnelle dans le secteur des travaux publics, dans une des activités objet de la certification

Minimum une certification professionnelle de niveau 4 (type Bac Pro travaux publics, bac STI2D ou dans l'une des activités objet de la certification) pour les contrats de professionnalisation

Être en possession de l'AIPR Encadrant (Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

2 membres minimum : binôme de professionnels (jusqu'à 4) en activité dans le secteur concerné ou l'ayant quitté depuis au maximum 5 ans avec 3 ans d'expérience minimum dans le métier visé

Base légale

Date de décision	28/03/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/03/2028
Date de dernière délivrance possible	28/03/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	10	0	100 %	100 %
2021	14	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34520

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40402/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	2
Régions couvertes	2
Prix indicatif	4 704 € – 13 797 €
Durée	307 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	6
Parcours menés à terme	5
Taux d'achèvement	83 %
Période	06/2025 – 02/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	6
Montant total engagé	31 035 €
Coût moyen par dossier	5 173 €
Durée moyenne	139 h
Période	05/2025 – 12/2025
France compétences	74 %
Entreprise	24 %
Reste à charge titulaire	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.